

---

Présidence : Liechtenstein

## 713<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 20 mars 2013  
  
Ouverture : 11 h 05  
Clôture : midi
  
2. Présidente : Ambassadrice M.-P. Kothbauer
  
3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :  
  
Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES
  - a) *Contribution financière au projet relatif à la destruction du mélange en Bulgarie* : Hongrie (annexe 1), Présidente, Bulgarie, Représentant du Centre de prévention des conflits
  
  - b) *Contribution financière en vue de poursuivre le travail du Secrétariat lié à la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies* : Suisse, Coordonnateur nommé par la Présidente du FCS pour les questions de non-prolifération (Ukraine), Représentant du Centre de prévention des conflits  
Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES
  - a) *Point sur le projet relatif au mélange en Ukraine* : Représentant du Centre de prévention des conflits
  
  - b) *Lettre adressée par le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies au Secrétaire général de l'OSCE invitant l'Organisation à participer à un groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions pour faire avancer les négociations multilatérales relatives au désarmement nucléaire (SEC.DEL/72/13)* : Représentant du Centre de prévention des conflits, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, France
  
  - c) *Questions de protocole* : Irlande, Présidente, Bosnie-Herzégovine

- d) *Appel à soutenir l'événement caritatif organisé le 14 avril 2013 dans le cadre du marathon de Vienne, auquel prendront part des conseillers militaires des délégations des États participants de l'OSCE : Luxembourg*

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCLARATION DE CLÔTURE PRONONCÉE PAR  
LA PRÉSIDENTE DU FORUM POUR LA  
COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, S.E.  
L'AMBASSADRICE MARIA-PIA KOTHBAUER

Présidente (FSC.DEL/53/13 OSCE+), États-Unis d'Amérique, Turquie, Suisse  
(annexe 2), Fédération de Russie, Allemagne, ex-République yougoslave de  
Macédoine (FSC.DEL/52/13 OSCE+), Ukraine, Lituanie

4. Prochaine séance :

Mercredi 17 avril 2013 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/719

20 March 2013

Annex 1

FRENCH

Original: ENGLISH

---

**713<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 719 du FCS, point 1 a) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA HONGRIE**

Madame la Présidente,

Comme nous l'avons indiqué dans notre déclaration du 27 février sur le don de la Hongrie au Programme de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles pour la République de Serbie (GSMC), mon pays considère que la mise en œuvre des projets de l'OSCE relatifs aux ALPC et aux stocks de munitions conventionnelles est l'un des fleurons de notre Organisation. Comme la Hongrie croit dans le succès de tous les projets de l'OSCE, les autorités hongroises ont étudié très attentivement les possibilités à leur disposition. C'est avec plaisir que je reprends la parole pour annoncer que la Hongrie a décidé de faire un don de 20 000 euros afin de soutenir le projet visant à aider l'armée bulgare à éliminer et détruire les propergols spéciaux en excédent.

Nous comptons que ce projet sera élaboré très prochainement afin que sa mise en œuvre puisse démarrer le plus tôt possible et, nous l'espérons, être achevée cette année.

Nous souhaitons tout le succès possible à nos collègues qui, à la Section d'appui au FCS du Centre de prévention des conflits et au Ministère bulgare de la défense, sont chargés de la mise en œuvre. Nous souhaitons sincèrement pouvoir célébrer bientôt de nouveaux succès dans le cadre de ce projet.

Merci, Madame la Présidente.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.



---

**713<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 719 du FCS, point 3 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SUISSE**

La délégation de la Suisse tient à remercier très chaleureusement Son Excellence l'Ambassadrice Maria-Pia Kothbauer et toute son équipe de la Principauté du Liechtenstein pour la présidence réussie du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Le Liechtenstein a fait preuve d'un engagement actif, d'un excellent esprit de coopération et d'ouverture à des idées visionnaires.

En début d'année, dans le prolongement de la réunion de Dublin, on a parlé de l'entrée dans une phase de réflexion. Entretemps, alors que le premier trimestre de l'année en cours se termine, nous pouvons constater qu'au-delà de ce précieux exercice de réflexion, nous avons bien d'autres réalisations à faire valoir :

Avec la nomination de la Coordinatrice du FCS pour l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et du Président du Groupe de travail informel sur les ALPC, toutes les fonctions de coordonnateurs au sein du FCS sont désormais à nouveau occupées. La délégation suisse remercie très chaleureusement M<sup>me</sup> Bilge Koçyiğit et le lieutenant-colonel Simon Macrory-Tinning d'avoir accepté d'assumer ces importantes fonctions et leur souhaite à tous deux succès et satisfaction dans l'accomplissement de leurs tâches respectives.

En adoptant les deux décisions « Document de Vienne Plus » le 13 mars 2013, le FCS a une fois de plus apporté la preuve de sa capacité d'agir et de parvenir à un consensus.

C'est également durant la présidence du FCS par le Liechtenstein que la traduction en arabe du Code de Conduite de l'OSCE a été officiellement lancée. Comme préconisé au cours du premier Débat annuel sur la mise en œuvre, tenu en 2012, un pas important a ainsi été franchi en faveur de la promotion d'une meilleure diffusion de ce Code.

De la part de la Suisse, je souhaiterais surtout remercier des plus chaleureusement la délégation allemande et le Coordonnateur du FCS, M. Detlef Hempel, pour leur coopération constructive et déterminée.

La période susmentionnée d'échange d'idées et de discussions approfondies a en outre contribué notablement à la création de conditions favorables pour la phase de négociations formelles et de décisions concrètes qui doit débiter maintenant. Qui aurait pu

prédire, début janvier, cette nouvelle dynamique dans les débats sur la maîtrise des armements conventionnels ? Ce sont là des signes encourageants qui ont été suscités, notamment, par la Présidence liechtensteinoise.

Plusieurs dialogues de sécurité d'excellente qualité ont été une source d'inspiration durant ce trimestre. Ce sont précisément ces occasions qui nous aident à avancer dans des situations de blocage, qu'elles soient perçues comme telles ou réelles. Dans cet esprit, la Présidence liechtensteinoise a fait exactement ce qu'il fallait, et cela avec succès.

Nous tenons par ailleurs à saluer dès aujourd'hui la Lituanie et le Luxembourg, qui assureront les prochaines présidences au cours de cette année. Nous nous réjouissons de coopérer avec eux.

La Suisse continue de prôner et de soutenir le développement et le renforcement des instruments politico-militaires de l'OSCE dans un environnement de politique de sécurité en constante évolution. Le renforcement de la confiance, la prévention des conflits et la gestion des crises sont des piliers importants de la sécurité et de la stabilité dans l'espace de l'OSCE. La modernisation et l'actualisation du Document de Vienne 2011, le débat sur la maîtrise des armements conventionnels, la communication d'informations au sujet du Code de conduite et sa diffusion, les documents sur les armes légères et de petit calibre et sur les stocks de munitions conventionnelles, ainsi que la problématique de la non-prolifération, continuent, selon nous, d'être les thèmes auxquels le FCS doit s'intéresser. La Suisse se réjouit à la perspective d'entrer dans une période de travail sincère et constructif et vous assure de sa coopération engagée.

Merci de votre attention.

Nous vous demandons de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.